

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la culture

Arrêté du 28 MARS 2019
**portant nomination des membres de la commission du recrutement par la voie du parcours
d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et de l'État (PACTE)
dans le corps des adjoints techniques d'accueil, de surveillance et de magasinage du ministère
de la culture, organisé au titre de l'année 2019**

Le ministre de la culture,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu l'ordonnance n° 2005-901 du 2 août 2005 modifiée relative aux conditions d'âge dans la fonction publique et instituant un nouveau parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, de la fonction publique hospitalière et de la fonction publique de l'État (PACTE) ;

Vu le décret n° 95-239 du 2 mars 1995 modifié portant statut particulier du corps des adjoints techniques d'accueil, de surveillance et de magasinage du ministère de la culture ;

Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 modifié relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n°2005-902 modifié du 2 août 2005 pris pour l'application de l'article 22 bis de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'État ;

Vu l'arrêté du 29 mai 2018 autorisant, au titre de l'année 2018, l'ouverture d'un recrutement sans concours pour l'accès au corps d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage du ministère de la culture ;

Vu l'arrêté du 4 mars 2019 autorisant, au titre de l'année 2019, l'ouverture d'un recrutement par la voie du parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et de l'État (PACTE) dans le corps des adjoints techniques d'accueil, de surveillance et de magasinage du ministère de la culture,

Arrête :

Article 1^{er}

Madame Alexandra ROSINSKI, directrice de cabinet du maire de Pierrefitte-sur-Seine, est désignée en qualité de présidente de la commission du recrutement par la voie du parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et de l'État (PACTE) dans le corps des adjoints techniques d'accueil, de surveillance et de magasinage du ministère de la culture, organisé au titre de l'année 2019.

Sont nommés membres de cette commission :

- Monsieur Franck BRISSARD, adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage principal de 2^{ème} classe, responsable du pôle communication des Archives, aide à la collecte, aide à la conservation et au traitement du département des archives privées, direction des fonds, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine ;
- Monsieur Stéphane JACQUES, adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage, principal de 2^{ème} classe, responsable du pôle communication des Archives, aide à la collecte, aide à la conservation et au traitement du département de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'agriculture, direction des fonds, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine ;
- Madame Jamila KADDOUR, responsable de la Maison de l'emploi de Pierrefitte-sur-Seine.

Article 2

En cas d'empêchement de la présidente de cette commission, la présidence sera assurée par Madame Jamila KADDOUR, responsable de la Maison de l'emploi de Pierrefitte-sur-Seine.

Article 3

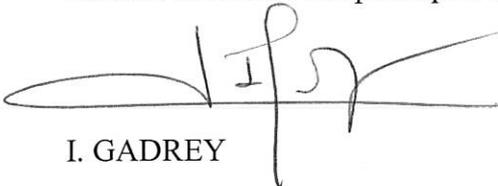
Le secrétaire général du ministère de la culture est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le **28 MARS 2019**

Le ministre de la culture,

Pour le ministre et par délégation :

La sous-directrice des politiques de ressources humaines et des relations sociales,



I. GADREY